

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 46 (1982)
Heft: 183-184

Artikel: L'adverbiale attelée
Autor: Lorian, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ADVERBIALE ATTELEE

Ayant étudié ailleurs l'attelage des propositions adjectives et des propositions substantives ⁽¹⁾, nous nous proposons de revenir à la charge, afin d'examiner cette fois le jumelage asymétrique des propositions adverbiales (appelées aussi circonstancielles). Plus exactement, pour envisager la coordination d'une expression adverbiale non propositionnelle (adverbe, nom ou infinitif prépositionnel, gérondif et certaines autres constructions participiales) avec une subordonnée introduite par une conjonction et signifiant une relation chronologique (= temporelle), logique (= causale, finale, consécutive, hypothétique, concessive) ou non logique (= locative, modale, comparative, restrictive, etc.) ⁽²⁾. Un exemple d'abord :

- (1) ... il existe comme un champ magnétique, qui *soudain* — ET *sans que* je m'en rende compte à moi-même — me fait découvrir le désir, le danger. (Sollers, 33)

Dans nos études précitées, nous avons constaté d'une part la facilité avec laquelle la *relative* se laissait atteler — d'où la haute fréquence de cette structure asymétrique ; d'autre part, les difficultés, parfois insurmontables, auxquelles se heurtaient certains types de *substantives* attelées — d'où leur rareté et leur caractère insolite. Par ailleurs, il semble que, étant aisément réalisable, l'attelage de l'adverbiale ne revête pas de caractère exceptionnel, sans pour autant béné-

(1) Voir *La relative « attelée »* dans *Fr. Mod.* 44/3 (1976), pp. 254-273 et *La substantive attelée* dans *R.Li.R.* 42 (1978), pp. 324-354. Notre corpus comprend ici à peu près les mêmes textes-témoins (v. liste à la fin de cet article).

(2) Cette liste sommaire ne comporte que les types principaux de « circonstancielles ». Rappelons que les hypothétiques incluent les propositions de condition et de supposition ; qu'il existe aussi des relations complexes, par exemple celles d'opposition-condition (*même si, quand (même) + conditionnel*), de comparaison hypothétique (*que si . . ., comme si . . .*), etc. ; que d'aucuns considèrent la locative en *où* comme une simple relative développant l'antécédent, explicite ou non, là.

ficier d'une haute fréquence ; et ce fait mérite sans doute une explication. Bref, si l'adverbiale attelée n'a pas tant de ramifications et de complexités que ses consœurs, elle exige néanmoins — à l'encontre de ce que nous avons pu croire autrefois — une investigation tant soit peu approfondie. C'est dire que l'attelage de l'adverbiale, qui ne pose pas de problème particulier en langue, se présente sous diverses formes en discours ; une étude stylistique ne serait donc pas déplacée dans son cas.

*

Avant de continuer, il faut essayer de serrer de plus près la notion d'attelage, appliquée aux subordonnées. En ce qui concerne la relative, on le sait, il ne s'agit que de la *coordination* de l'adjectif (ou son équivalent) avec l'adjectifive :

(2) ... un homme *intelligent* /ET/ *qui* comprend tout.

Car, en cas de *juxtaposition*, la proposition relative se greffe directement sur la totalité du syntagme *antécédent* + *qualificatif*, sans faire contrepoids à l'épithète ou au complément qualificatif ; cf. en effet :

(2a) ... un homme intelligent / *qui* comprend tout.

De même, dans la série *épithète*, *épithète* /ET/ *relative*, l'on a un banal attelage entre les deux épithètes d'une part et la relative de l'autre :

(2b) ... un homme *intelligent*, *poli* /ET/ *qui* comprend tout.

Alors que dans la suite *épithète* / *relative* / ET / *relative*, donc dans :

(2c) ... un homme intelligent, qui comprend tout *et* que tout le monde aime,

il y a un très vague attelage entre l'épithète et les deux propositions qui la suivent (et qui peuvent être comprises comme le développement du groupe *nom antécédent* + *épithète*) ; l'additionnant *et* n'attelle rien, il coordonne tout simplement les deux relatives.

Il est cependant vrai qu'une intonation spéciale — figurée au besoin par une ponctuation exceptionnelle — serait capable de transformer telle juxtaposition en un cas-limite d'attelage, comme dans cet énoncé pointilliste :

(2d) ... un homme intelligent (et) poli ; qui comprend tout.

La complétive, par contre, peut s'atteler aussi en juxtaposition, quoiqu'elle préfère la coordination là où, comme dans la plupart des cas, la structure se compose en tout de deux membres : *nominal /ET/ complétive*, beaucoup plus rarement *complétive /ET/ nominal*. C'est que le nominal et la complétive sont tous les deux en nette dépendance du syntagme régent et que, sauf très rare exception (théorique plutôt que réelle), aucun des deux ne risque d'être pris pour le complément de l'autre. Il y a donc attelage même si, cas rare, l'on omet le coordonnant que nous mettons entre parenthèses dans :

(3) Il craint *la solitude* (ET) *qu'on ne l'oublie* (3).

L'adverbiale enfin. Ici, certaines considérations d'ordre général s'imposent qui nous permettront de mieux saisir le mécanisme de l'attelage ; plus précisément, des considérations sur les rapports de l'adverbiale avec sa principale, sur le degré d'adhérence de celle-là à celle-ci, ou si l'on veut leur cohésion.

Du point de vue du *morphème introducteur*, l'adverbiale semble se rattacher à sa principale aussi nettement, sinon plus, que les autres espèces de subordonnées. La complétive se relie par l'incolore *que*, pur outil de subordination sans plus. La relative fait recours à des pronoms conjonctifs assez bien définis fonctionnellement mais très pauvres en matière sémantique. L'adverbiale, elle, se fait en général amorcer par des outils plus substantiels, souvent même très charnus (morphologiquement et sémantiquement parlant) ; car à part *comme*, *quand*, *que* et *si*, on a ici affaire à une très longue série de locutions conjonctionnelles (*afin que*, *après que*, *jusqu'à ce que*, etc.), bref à des instruments introducteurs qui signalent la venue d'une subordonnée et qui en déterminent, avec un certain degré de précision, la valeur logique.

Et pourtant, sur le plan fonctionnel et logique (c'est-à-dire sur celui du sémantisme général de la phrase), l'adverbiale peut être beaucoup moins subordonnée, en tout cas *autrement* subordonnée que la relative et la complétive.

Pour ce qui est du *sémantisme phrastique* : l'adverbiale est susceptible tantôt de manifester une autonomie à peu près complète, en se

(3) Pour des exemples attestés d'attelages juxtaposés, v. dans notre *Substantive attelée* les citations (11), (24), (44), (60). Pour un cas qui peut au contraire devenir équivoque, cf. *ibid.*, p. 330, les phrases (4) et (4 a).

montrant très faiblement tributaire par le sens à tout autre proposition ; tantôt d'établir un rapport de quasi-égalité avec ce qui est formellement sa régente. Pour le premier cas, pensons par exemple à telle « circonstancielle » introduite par *quoique* ou *de sorte que* en tête d'un énoncé à peu près indépendant (à l'indicatif), ou bien à la finale dite « providentielle » (4). Inversement, telle autre circonstancielle peut constituer, avec une seconde proposition, un complexe ou un système prédicatif où il est difficile d'établir laquelle des deux est, à tous les points de vue, la principale, laquelle la subordonnée. C'est ce qui arrive avec certaines phrases-types hypothétiques et notamment avec la subordination appelée parfois « fausse » ou « inverse » (*conditionnel/(que) + conditionnel ; à peine, ne ... que ; quand* inverse, etc.). Naturellement, il existe par ailleurs assez de circonstanciels totalement subordonnés par le sens à de véritables principales.

Fonctionnellement, l'adverbiale n'adhère pas non plus très strictement à sa principale. La relative — ou l'adjective — est aussi dépendante de l'antécédent que l'adjectif ou le complément adnominal sont assujettis au nom qualifié. La complétive — ou la substantive — est aussi dépendante d'un noyau régent (d'habitude, mais pas forcément, d'un verbe) que le nominal sujet ou objet associé à un syntagme verbal. Par contre, et c'est tout à fait caractéristique, la circonstancielle — ou l'adverbiale — se rattache à sa principale d'une manière aussi intime (le plus souvent aussi *peu* intime) qu'un groupe adverbial à son déterminé ; parfois même moins qu'un adverbe : témoins telle consécutive ou telle comparative.

En réalité, ce qu'on appelle couramment « circonstanciels » renferme une mosaïque de propositions assez dissemblables sous l'angle morphologique, fonctionnel ou sémantique. D'où des degrés sensiblement différents de cohésion entre principale et subordonnée. Dans une minorité de cas, cette cohésion est si parfaite qu'on a du mal à déterminer la valeur de chacune des deux propositions : c'est ce qui arrive avec la subordination inverse, déjà évoquée, ou avec les « circonstanciels » prolongeant un corrélatif, comme les comparatives de degré (*plus grand ... que (si) ...*) et les consécutives d'intensité (*si grand ...*

(4) E. Lerch et L. Spitzer, cités par G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, Picard, 2^e éd. 1967, t. II, § 1501.

que...). Et c'est pourquoi dans ces cas et sauf exception⁽⁵⁾, la proposition conjonctionnelle refuse l'attelage avec un adverbe ou groupe adverbial : en réalité, elle n'appartient pas à la proposition adverbiale *stricto sensu*.

Pour toutes ces raisons, le comportement de la circonstancielle attelée est en général assez différent de celui des autres types d'attelage ; s'il s'en rapproche parfois, souvent il s'en éloigne sensiblement. En d'autres termes, des conditions morphologiques, fonctionnelles et sémantiques différentes provoquent, naturellement, des résultats logiques et stylistiques différents.

Cela se voit tout d'abord dans le cas de la juxtaposition : la circonstancielle (comme la relative et à la différence de la complétive) n'est clairement attelée que si on la coordonne (par *et* dans une majorité écrasante de cas). Juxtaposée à un autre circonstant, non propositionnel, elle ne semble pas entretenir un véritable rapport d'attelage avec celui-ci. Confrontons en effet les variétés suivantes de la phrase de Sollers (ex. 1), phrase que nous modifions ou simplifions pour les besoins de la démonstration ; d'abord sous la forme (1^{bis}) qui maintient l'attelage originel :

(1^{bis}) Ce champ magnétique me fait découvrir le désir, *soudainement* (6) ET *sans que* je m'en rende compte.

La conjonction sert ici à donner un semblant de relief aux termes attelés, surtout au dernier des deux ; cet effet d'emphase (et peut-être aussi de suspens), qui n'est pas très prononcé, le sera davantage si, cas rare pour n'importe quelle catégorie de subordonnée, l'on inverse l'ordre et l'on relègue à la fin le terme le moins étoffé, non propositionnel — ici l'adverbe :

(1a) ... me fait découvrir le désir, *sans que* je m'en rende compte ...
ET *soudainement*.

Comparons maintenant avec des énoncés parallèles, mais où nous avons remplacé la coordination par la juxtaposition :

(5) Exception faite pour la comparative de degré ; celle-ci peut s'atteler à un autre étalon, de forme non propositionnelle, ainsi : « Il est aussi malin qu'un singe /ET/ *que* s'il avait étudié le droit ». Mais il est plus que douteux qu'on ait là affaire à de véritables syntagmes adverbiaux.

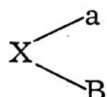
(6) *Soudainement* et non *soudain*, afin d'éviter la confusion possible de l'adverbe avec l'adjectif.

- (1b) ... me fait découvrir le désir, *soudainement*, *sans que* je m'en rende compte.
 (1c) ... me fait découvrir le désir, *sans que* je m'en rende compte, *soudainement*.

L'effet d'attelage subsiste encore dans (1 c), à cause de la post-position, voire l'extraposition, d'un terme si mince que l'adverbe, après l'adverbiale. Mais dans (1 b) l'attelage paraît inexistant : on a l'impression que les deux circonstants modaux, l'adverbe et l'adverbiale, fonctionnent indépendamment l'un de l'autre, quoique gravitant tous les deux autour du même noyau syntaxique. La structure ne correspond plus aux schémas :

X — a ET B ou bien : X — a, B

mais plutôt à :



Et, du point de vue du sens, on peut même se demander si la proposition circonstancielle est ici autre chose que le prolongement de l'adverbe — son commentaire et son expansion (interprétation valable d'ailleurs aussi pour (1 c), et encore davantage pour telles autres phrases où le sémantisme général s'y prête particulièrement bien) (7).

Enfin, l'attelage est en quelque sorte possible même en *dislocation*, c'est-à-dire là où l'adverbe et l'adverbiale se rangent, respectivement, à la gauche et à la droite du syntagme principal, ou d'une section de celui-ci. Par là aussi, la circonstancielle est entièrement différente de la complétive, qui n'admet point de tels agencements brisés, et moins libre que la relative, qui les tolère parfois — quoique avec difficulté (8). Considérons en effet :

- (1d) Ce champ magnétique me fait *soudain* découvrir le désir, ET *sans que* je m'en rende compte.

(7) Cf. par ex. ces phrases :

« Je vais filer *vite*, *avant qu'on* ne m'interpelle ».

« Je vais filer *vite ET avant qu'on* ne m'interpelle ».

Dans la première de ces deux phrases, *avant que*, etc., a l'air de simplement développer l'adverbe *vite*.

(8) V. notre *Relative « attelée »*, pp. 260-261, où entre autres échantillons nous citons celui-ci : « C'était une *jolie robe*, ET *qui* lui allait bien » (Sagan, 89).

- (1e) ... me fait découvrir *soudain* le désir, *sans que* je m'en rende compte.

Pour ce qui est de (1 e), la juxtaposition et la dislocation s'associent pour détruire tout effet d'attelage ; alors que dans le cas de (1 d), la proposition « sans que je m'en rende compte » est bel et bien attelée ... mais à quoi ? Théoriquement à *soudain*, mais ce n'est pas absolument sûr, malgré la fameuse analyse « logique » traditionnelle, qui considère, avec raison du reste, que l'un et l'autre de ces deux membres sont les compléments de manière du même syntagme principal « faire découvrir le désir ». Enfin, l'on peut continuer et essayer de créer (1 f) et (1 g) en faisant permuter l'adverbe et l'adverbiale ; nous laissons à notre lecteur le soin d'opérer ces transformations et de tirer ses propres conclusions sur ces énoncés excessivement brisés.

Résumons : notre attelage pose une condition non suffisante mais nécessaire, à savoir que les deux termes — l'un non développé, l'autre propositionnel — aient la même fonction dans la phrase ; mais il faut en même temps que les deux soient appréhendés comme formant un tandem, un jumelage. Ceci étant plutôt question d'interprétation sémantique, l'on peut hésiter dans bien des cas se trouvant à la limite entre l'attelage caractérisé et la simple vague de circonstants successifs, chaque terme reprenant, amplifiant ou même englobant le précédent — comme dans (1 b) et (1 c), comme peut-être aussi dans cet exemple littéraire :

- (4) Enfin après de faux démarrages, de grands coups d'accélérateur donnés à vide, *comme* des appels, *comme* si l'on espérait qu'une passagère se jette au dernier instant sur la portière, une voiture (...) crie ses vitesses sur la route ... (Bazin, 218)

Aussi, pour éviter les cas douteux et l'impressionnisme, renoncions-nous — sauf rare exception, cf. ex. (15) ci-après — au semi-attelage (juxtaposé) ; nous nous concentrerons sur l'attelage proprement dit (coordonné). Voici donc quelques phrases illustrant les principales espèces de circonstanciellées attelées, c'est-à-dire les circonstanciellées coordonnées avec, respectivement, un syntagme nominal prépositionnel, un infinitif prépositionnel, un gérondif, et autres constructions participiales (pour l'attelage avec un simple adverbe, cf. la phrase de Sollers et ses avatars envisagés jusqu'ici) :

- (5) *Vers la fin* de sa vie ET *alors que* j'avais déjà publié quelques livres, mon oncle me montra timidement les manuscrits de romans policiers qu'il avait écrits ... (Maurois, 16)

- (6) *Peut-être pour sauver la face, ET parce que* M. Nixon exaltait un peu trop bruyamment le triomphe... (*Le Monde*, 5. 10. 74, p. 6)
- (7) *En attendant, ET puisqu'il faut bien aller à Montréal...* (*France-Soir*, 20. 8. 74, p. 12)
- (8) On ne les voit [les barreaux] *qu'une fois sorti, ET qu'ils sont cassés.* (Rochefort, 165)

Cette dernière construction n'est pas du tout courante ; encore plus rare est l'attelage où la circonstancielle se relie à un élément non adverbial (mais, logiquement, à valeur toujours constante). Avec une épithète détachée (ou « apposée ») et — ce qui justifie la construction — dotée d'une valeur sémantique de complément causatif :

- (9) *Las de voir sans cesse repoussée la date hypothétique de son procès ET après* qu'on lui eut refusé (...) sa mise en liberté, L. a entrepris une grève de la faim... (*France-Soir*, 24. 8. 74, p. 4)

A noter que, parmi les circonstancielles, ce sont surtout les comparatives qui peuvent avoir à l'occasion des fonctions quasi épithétiques, ce qui les rend aptes à la juxtaposition ou à la coordination avec des adjectifs ou leurs équivalents. L'échantillon suivant est cité par De Boer ⁽⁹⁾ :

- (10) C'était un médecin *original ET comme* on en voit peu.

De même, et comme chez les relatives et les complétives, il est exceptionnel que le terme propositionnel précède le terme réduit (cf. ce qu'on a dit plus haut à propos de la variante 1 c). Et cependant, il n'y a pas de déséquilibre et de malaise dans la phrase suivante :

- (11) — *Précisément*, me dit-il tout à coup *comme* si la cause était jugée *ET après m'avoir laissé bafouiller...* (Proust, 453)

C'est qu'ici le second terme est bâti aussi autour d'un nœud verbal — mais à l'infinitif ; c'est là, à l'avis de nombreux grammairiens, sinon une proposition au sens strict, du moins une structure phrasoïde, assimilable à certains points de vue à une subordonnée temporelle. Il ne s'agirait donc plus de l'attelage d'un terme réduit avec une proposition,

(9) C. de Boer, *Syntaxe du français moderne*, Leiden U. Pers, 2^e éd. 1954, p. 174. L'exemple et la discussion sont repris par C. Touratier, *La relative*, Klienck-sieck 1980, pp. 64 sqq.

mais d'une banale coordination de deux subordonnées⁽¹⁰⁾. Pour un exemple plus authentique, plus probant (donc beaucoup moins harmonieux) de l'antéposition de l'adverbiale attelée, profitons d'un sondage⁽¹¹⁾ :

- (12) Je suis absurde et c'est vous qui jouez le jeu — *quoi que* vous disiez **ET** *beaucoup plus spirituellement* que moi. (Anouilh, *L'Amour puni*, 383)

Une variété assez peu commune, et qui ne peut se rencontrer que chez un nombre restreint d'adverbiales, est celle où l'attelage des termes se combine avec le zeugme des mots-outils. Nous avons ici affaire à une locution conjonctionnelle composée de *préposition* + *QUE*, la préposition servant aussi, dans un premier terme, à introduire le complément circonstanciel non propositionnel. On rencontre cette tmèse de la conjonction surtout avec *POUR* + *nominal* / *ET QUE* ou *AVANT (DE)* + *nominal* / *ET QUE* :

- (13) ... (les) bateaux qu'on avait échoués *pour les transformer* en batteries fixes **ET** *qu'ils pussent* mieux briser les assaillants sous leur feu. (Roy, 128)
- (14) Je ne pouvais pas le savoir *avant d'y trainer* à ma façon à moi, en chiffonnier, **ET** *que ça me tombe* dans les mains... (Rochefort, 182)

Cette structure zeugmatique est si efficace qu'elle opère même en juxtaposition : les deux membres sont si bien coordonnés — sans coordination formelle ! — qu'on peut parler d'un attelage authentique dans la phrase que voici :

- (15) Pascal s'est étendu en plein soleil, *pour avoir* vite l'air d'un homme, *que sa peau oublie* les villes, l'école, le latin... (Aragon, 103)

Si ces raccourcis semblent tant soit peu affectés, que dire de la phrase suivante, procurée par un sondage dans Proust ? Ici, *comme* / *ET*

(10) Notre lecteur a-t-il remarqué ici la juxtaposition d'une autre expression adverbiale, *tout à coup* ? L'a-t-il vraiment sentie comme attelée à ce qui suit ? Inversement, se rend-on bien compte quelle aurait été l'ambiguïté dans la phrase, si *et* avait été omis entre *jugée* et *après* ?

(11) Pour toutes sortes de raisons, et non seulement logico-sémantiques, nous considérons les propositions du type *quoi que*..., *quelque*... *que* et les autres syntagmes semblables exprimant une opposition avec indétermination, comme des subordonnées adverbiales.

si représente *comme* / *ET* *comme si* ⁽¹²⁾ ; en outre, *comme* n'introduit plus un verbe à l'infinitif, à l'encontre de ce qui arrivait à la préposition dans les trois derniers exemples :

- (16) ... le digne et lent capitaine (...) donnait quelques ordres avec une noblesse de geste étudiée *comme* dans quelque tableau historique *ET s'il allait* partir pour une bataille du Premier Empire, alors qu'il rentrait simplement chez lui ... (Proust II, 74)

Bien entendu, nous n'avons pas pu trouver de ces zeugmes là où la première partie de la locution subordinatrice a une valeur purement adverbiale, au lieu de prépositionnelle. En effet, les combinaisons *après* / *ET que*, *avant* / *ET que* seraient inélégantes et équivoques, voire à la fois agrammaticales et inutiles, comme dans :

- *(17) Il est rentré *alors*, *ET que* je ne l'attendais plus.

En réalité et pour finir avec ce phénomène particulier et marginal : c'est le contraire qui se produit le plus souvent ; car, normalement, on préfère répéter, par exemple *pour* ... / *ET pour que* :

- (18) ... il était mort *pour* assurer la gloire d'un Darricade *ET pour que* ce Darricade le reniât. (Curtis, 360)



Un coup d'œil rapide sur la moisson de nos exemples nous montre que certains types d'attelage sont très fréquents par rapport à certains autres, tout simplement parce qu'ils bénéficient de conditions sémantiques et phraséologiques particulièrement avantageuses. Ainsi, une parenté sinon une identité logique totale des termes favorise leur jumelage : deux expansions, l'une adverbiale ou prépositionnelle, l'autre conjonctionnelle (donc formant subordonnée) se laissent coordonner

(12) A moins de vouloir y voir la simple omission manuscrite ou typographique du mot *comme*, qu'on aurait normalement dû répéter (*comme* ... *et COMME si*). Nous avons retrouvé le même libellé dans d'autres éditions, y compris l'originale (NRF, t. III/1, 1920, p. 66). — L'on peut, si l'on veut, voir dans le premier *comme* une conjonction (avec ellipse du verbe), mais cela ne change absolument rien au caractère insolite du tour.

Pour d'autres cas de tmèse : *pour* ... *et que* et surtout *malgré* ... *et que*, v. Kr. Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain - Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, 2^e éd., 1965, pp. 374 et 399. Pour un cas tout à fait particulier, *une fois* ... *et que*, v. ci-dessus, ex. (8) de Rochefort. Cf. aussi G. Antoine, *La Coordination en français*, D'Arthey, t. I, 1959, pp. 478 sqq.

plus facilement si elles représentent toutes les deux des compléments de manière, par exemple, ou de cause, ou de temps, etc. ; ou si du moins elles allient la cause à la finalité, ou la modalité à l'opposition. Inversement, la formule *quoi qu'il en soit* s'associe sans peine aussi bien avec une expression concessive qu'avec n'importe quel autre complément ; et comme c'est là un tour figé assimilable à un adverbe de phrase, il précède d'habitude le complément non propositionnel :

- (19) *Quoi qu'il en soit ET pour sa réapparition en Coupe d'Europe* (.), l'A.S. de Saint-Etienne a déjà réussi une performance...
(*Le Monde*, 4. 10. 74, p. 15)

En effet, ce n'est qu'à l'occasion (comme dans les exemples 11-12 plus haut) ou avec des tournures comme dans (19) que le terme limité, non propositionnel, suit le terme massif et développé, la circonstancielle. Dans une majorité considérable de cas la position est inverse, et pour cause. En outre, l'attelage ordinaire refuse la complexité : d'habitude il se contente d'un ou deux compléments limités, et d'une seule adverbiale coordonnée. Ces termes se suivent presque toujours à la queue leu leu ; la dislocation totale — comme dans les exemples imaginés (1 d - 1 e) — est un véritable hapax ; et même la construction entrecoupée (à la droite de l'énoncé régent) a quelque chose de forcé et de maladroit, d'où sa rareté. A preuve le passage suivant, dont le schéma est : X + adverbe / (+ autres expansions de X) / ET adverbiale :

- (20) ...on entendait certains communistes dire *ouvertement* que le désastre était l'œuvre des Américains ET *comme si* la chose eût été reconnue de tout temps. (Aymé, 50)

Quant au terme non développé, il est tout naturellement représenté soit par un adverbe, soit — plus fréquemment — par une expression prépositionnelle de valeur équivalente : prép. + nom ; prép. + infinitif ; prép. *en* + forme en *-ant*, donc gérondif. Au contraire, l'adjonction, aux côtés de la subordonnée circonstancielle, d'une participiale plus ou moins absolue, comme dans l'ex. (8) ci-dessus, est exceptionnelle, et d'ailleurs peu recommandable, parce qu'un peu artificielle.

Enfin, pour des raisons qu'on a pu lire ailleurs⁽¹³⁾, seule la conjonction *et* demeure fréquente dans ces structures ; les autres qui sont possibles — *ni*, *ou*, *mais* et peut-être certains suppléants — n'apparaissent que sporadiquement, comme dans :

(13) Dans notre *Relative « attelée »*, pp. 262 sqq.

- (21) ... *sans baisser* le rideau OU *sans que* l'on fasse le noir... (Ionesco, II, 158, directions scéniques du *Tueur sans gages*)
- (22) ... le slalom (...) a été annulé. *Pour* raisons financières, MAIS aussi *parce qu'il* est difficile de faire percer ce sport... (*Le Soir*, 31. 8. 74, p. 15)

En somme, l'attelage adverbial, qui préfère les variétés simples, claires, harmonieuses, ne rencontre pas — comme la subordonnée substantive — trop d'obstacles dans sa voie : plus libre, moins sophistiquée, la circonstancielle impose moins de restrictions à l'attelage que ses consœurs⁽¹⁴⁾. On peut donc se demander, en concluant, d'où vient sa rareté ; car une statistique comparative, opérée sur dix de nos textes-témoins, prouve que l'attelage de l'adverbiale est au total huit fois moins fréquent que celui de la relative, et à peine supérieur (numériquement parlant) à celui de la substantive. Ces chiffres n'ont, bien sûr, rien de définitif et seraient sans doute différents dans un autre corpus ; mais ils servent parfaitement à illustrer, en gros, la situation.

La vérité est que le rendement de cet attelage n'est pas assez important. Il ne contribue que très peu à clarifier le sens ou à lever les ambiguïtés — comme le fait avec tant de succès la relative attelée⁽¹⁵⁾. Il n'est capable de donner qu'un faible relief au syntagme coordonné, à l'inverse de ce qui se passe dans le cas de la relative : celle-ci réussit maintes fois, grâce à son attelage, à attirer l'attention sur l'antécédent ou sur une épithète. Enfin, il ne crée normalement ni asymétries piquantes ni raccourcis saisissants, comme la substantive attelée (sauf dans des constructions absolument insolites, cf. ex. 13-15 ci-dessus). En bref, il n'a pas d'objectifs sémantiques ou syntaxiques aussi évidents que ceux des autres types d'attelages ; et, n'aboutissant pas à une véritable figure de style, il se recommande comme une simple astuce de syntaxe, comme une structure intéressante mais pas spécialement féconde ou ingénieuse. C'est aussi pourquoi il passe si souvent inaperçu...

Jérusalem.

Alexandre LORIAN

(14) Ce n'est que la « circonstancielle » non adverbiale qui refuse l'attelage : cf. ce qu'on a dit, au début de cette étude, des subordonnées inverses, des corrélatives, etc. Ce sont là des propositions qu'on ne devrait pas inclure parmi les adverbiales authentiques

(15) Cf. cependant ex. (11) ci-dessus de Proust, et la note 10.

TEXTES-TÉMOINS

- Jean Anouilh, *Pièces brillantes*, Table Ronde 1958 (sondages).
- Louis Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale* (éd. définitive), Gallimard 1947.
- Jacques Audiberti, *Le Maître de Milan*, Gallimard 1950.
- Marcel Aymé, *Uranus*, Gallimard 1948.
- Hervé Bazin, *Qui j'ose aimer*, Grasset 1956.
- Albert Camus, *L'Etranger*, Gallimard 1942.
- Henri Charrière, *Papillon*, Laffont 1969.
- Jean-Louis Curtis, *Les Forêts de la nuit*, Juillard 1947 (sondages).
- Eugène Ionesco, *Théâtre II*, Gallimard 1958 (sondages).
- François Mauriac, *L'Agneau*, Flammarion 1954.
- André Maurois, *Mémoires*, Flammarion 1970.
- Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*, NRF, Pléiade 1954 (t. I, pp. 431-530 ; et sondages dans t. II).
- Christiane Rochefort, *Printemps au parking*, Grasset 1969 (Livre de Poche 1971).
- Jules Roy, *Les chevaux du soleil*, Grasset 1968.
- Françoise Sagan, *Les merveilleux nuages*, Juillard 1961 (Livre de Poche 1970).
- Georges Simenon, *Maigret et l'homme du banc*, Presses de la Cité 1954, et *Maigret à Vichy*, même éd. 1968.
- Philippe Sollers, *Une curieuse solitude*, Le Seuil 1958 (Livre de Poche 1970).
- Journaux :*
- France-Soir*, 20-25 août 1974.
- Le Soir* (Bruxelles), 26-31 août 1974.
- Le Figaro*, 16-18 septembre 1974.
- Le Monde*, 3-5 octobre 1974.

